



AS DELIVERED
TEL QUE LIVRÉ

STATEMENT BY

**AMBASSADOR PAUL HEINBECKER
PERMANENT REPRESENTATIVE OF CANADA
TO THE UNITED NATIONS**

**TO THE SECOND COMMITTEE OF
THE 58TH GENERAL ASSEMBLY**

**Item 94(b): Implementation of the United Nations Convention to combat
Desertification in Those Countries Experiencing Serious Drought
and/or Desertification, particularly in Africa**

NEW YORK, 17 OCTOBER 2003

ALLOCUTION DE

**L'AMBASSADEUR PAUL HEINBECKER
REPRÉSENTANT PERMANENT DU CANADA
AUPRÈS DES NATIONS UNIES**

**À LA DEUXIÈME COMMISSION DE LA 58^e SESSION
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**Point 94(b): Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte
contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse
et/ou la désertification, en particulier en Afrique**

NEW YORK, LE 17 OCTOBRE 2003

*Permanent Mission of Canada to the United Nations • Mission permanente du Canada auprès des Nations Unies
885 Second Avenue, 14th Floor • New York, N.Y. 10017 • Telephone (212) 848-1100 • Facsimile (212) 848-1195
<http://www.un.int/canada>*

Mr. Chair,

Thank you for the opportunity to address this Committee today on this important issue.

Canada believes in the multilateral system as a means to address overarching common challenges. We also believe that the system is *not* an end in itself, but rather a means to an end for assessing progress, achieving effectiveness, and mobilizing partnerships.

At the Johannesburg Summit, world leaders recognized desertification as a threat to sustainable development and poverty reduction. Canada agrees and has been working hard to implement the UN Convention to Combat Desertification. As we approach the tenth anniversary of the UNCCD, it is proper that we assess what we have achieved so far, so that we can move forward effectively.

We believe that the Convention can become an effective poverty reduction and sustainable development mechanism. A large number of developing countries have created national plans to combat desertification, and are beginning to integrate them into their poverty reduction policies. Canada is committed to ensuring that resources are channeled effectively to meet the objectives of the Convention - to improve the lives of the millions of people impacted by the effects of desertification.

In this struggle there have been successes, but there have also been setbacks.

At the recent 6th Conference of Parties to the UNCCD, in Havana, Cuba, the Government of Canada was pleased to see a number of constructive decisions taken that will help us collectively move to fuller implementation of the Convention. But we were, also, disappointed to see both that implementation continues to be sidetracked by preventable political differences, and that institutional and procedural issues continue to be obstacles to effectiveness. Although we all agree that desertification is a *real* problem that demands *real* and *urgent* action, the lack of transparency in the governance and management of the Convention continues to divide us.

Canada's commitment to funding multilateral institutions is as simple as it is firm: on time, in full and without condition. At the same time Canada is also committed to ensuring accountability, transparency and efficiency within international organizations as at home. Our government has a legal and moral obligation to its taxpayers for the proper management of their money. We find that the COP6 process has put these two sets of principles in conflict with one another, and are concerned that this conflict could undermine our support for the Convention.

As we stressed at COP6, our continued support for the Convention's institutions is a function of their effective governance and management. Canada continues to support the UNCCD as a tool for sustainable development and poverty reduction. But we urge both states parties and the Executive Secretary to strengthen the accountability, transparency and effectiveness of the Convention institutions. Otherwise, the Convention will continue to lose political credibility and will never deliver on its promise for the millions of people who bear the burden of desertification.

Thank you, Mr. Chair.

Monsieur le Président,

Merci de l'opportunité de m'adresser à ce Comité sur ce sujet important.

Le Canada croit au système multilatéral en tant que moyen de relever nos défis communs.

Nous croyons aussi que le système n'est pas une fin en soi mais plutôt un moyen d'évaluer le progrès, d'atteindre l'efficacité et de mobiliser des partenariats.

Au Sommet de Johannesburg, des leaders du monde entier ont reconnu que la désertification est une menace au développement durable et à la réduction de la pauvreté. Le Canada est d'accord et a œuvré très fort pour mettre en œuvre la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CCD). A l'approche du 10^e anniversaire de la CCD, il est naturel que nous nous penchions sur ce que nous avons accompli jusqu'à présent, afin de progresser de manière plus efficace.

Nous croyons que la Convention peut devenir un moutil efficace pour la réduction de la pauvreté et le développement durable. De nombreux pays en développement ont créé des plans d'action nationaux de lutte contre la désertification et commencent à les intégrer à leurs politiques de réduction de la pauvreté. Le Canada s'est engagé à s'assurer que les ressources soient dirigées vers des actions qui contribuent à atteindre les objectifs de la Convention – c'est-à-dire, d'améliorer la vie de millions de personnes affectées par la désertification.

Dans cette lutte il y a eu des succès, mais il y a aussi eu des difficultés.

Lors de la récente 6^e Conférence des Parties à la CCD, à la Havane, le gouvernement du Canada a noté avec satisfaction un nombre de décisions qui nous aideraient à progresser collectivement dans la mise en œuvre de la Convention.

Mais nous avons aussi été déçus de noter que la mise en oeuvre continue à être marginalisée par des différences politiques évitables, et que des questions institutionnelles ou de procédures continuent à être des obstacles à l'efficacité. Alors que nous sommes tous d'accord sur le fait que la désertification est un *réel* problème – qui exige une action *réelle* et *immédiate*, le manque de transparence dans la gouvernance et la gestion de la Convention continue à nous diviser.

L'engagement du Canada en matière de financement des institutions multilatérales est aussi simple qu'il est ferme : à temps, en entier, et sans condition. En même temps, nous nous sommes engagés à promouvoir la responsabilisation, la transparence et l'efficience au sein des organisations internationales, comme au Canada. Notre gouvernement a également une obligation légale et morale envers ses contribuables en ce qui concerne la gestion appropriée de leur argent. Malheureusement, nous trouvons que le processus de la COP6 a mis ces deux types principes en conflit, et nous nous inquiétons que ce conflit pourrait nuire à notre soutien pour la Convention.

Comme nous l'avons soulevé à la COP6, notre soutien continu aux institutions de

la Convention *est* une fonction de leur gouvernance de leur gestion efficace. Le Canada continue à soutenir la CCD comme un instrument clé pour le développement durable et la réduction de la pauvreté. Mais nous appelons les pays Parties et le Secrétaire Exécutif à travailler vers un renforcement de la responsabilisation, de la transparence et de l'efficacité de la Convention et de ses institutions. Sans cela, la Convention continuera de perdre toute crédibilité politique et ne pourra jamais tenir sa promesse aux millions de personnes affectées par la désertification.

Monsieur le Président, je vous remercie.